

Maître d'Ouvrage

---

## Commune de LA BAZOCHE GOUET

Mairie – Place du Marché – 28330 LA BAZOCHE GOUET

Objet du marché

---

### Démolition de bâtiments avant la création de parkings

n°16 & 18 de la Rue Jean Moulin, et n°45 de la Rue du Général Leclerc – 28330 La Bazoche Gouet

# RC -Règlement de Consultation-

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX



**SARL MARCHAND PITOIS**  
*Capital de 50 000€*

9 avenue Georges Desnos  
72 400 La Ferté Bernard

**02 43 71 03 51**

**contact@agencemp.fr / www.agencemp.fr**

RCS 511 541 377 Le mans – ONA S13209  
TVA FR 44 511 541 377 – Siret : 511 541 377 000 46

agence d'architecture



28 Juillet 2020  
Dossier n°20/6157

## **1 - INTERVENANTS**

MAITRE D'OUVRAGE

### **Commune de La Bazoche Gouet**

Mairie, Place du marché – 28330 La Bazoche Gouet

Représentée par Jean-Paul BOUDET, Maire

☎ 02 37 49 20 25

✉ commune-bazoche-gouet-28330@wanadoo.fr

MAITRE D'ŒUVRE

### **MP Architecture – SARL Marchand Pitois**

Représentée par Marjolaine DEFAYE Architecte et Gérante

9, av. Georges Desnos - 72400 La Ferté Bernard

☎ 02 43 71 03 51 - ✉ contact@agencemp.fr

CONTROLE TECHNIQUE

*à définir par le Maître d'ouvrage*

COORDONNATEUR DE SECURITE *sans objet*

## **2 – MODE DE PASSATION**

La présente consultation concerne un marché à procédure adaptée.

Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de travaux s'applique au présent marché.

## **3. OBJET DU MARCHÉ - DISPOSITIONS GENERALES**

### **3.1. OBJET DU MARCHÉ**

Marché de travaux pour la démolition de bâtiments (maisons de bourg avec dépendances) à trois adresses dans la commune de la Bazoche Gouet, pour permettre la réalisation de parkings avec voies de circulation, voies piétonnes, parking et espaces verts (hors du présent marché de travaux).

La description des travaux est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP.) et dans les documents qui lui sont annexés.

### **3.2. TRANCHES ET LOTS**

✓ Une tranche unique.

✓ Le présent marché est alloté comme suit :

LOT n°1 Désamiantage

LOT n°2 Déconstruction

### **3.3. PROGRAMMATION DES TRAVAUX**

Début des travaux : début du mois d'octobre 2020

Fin des travaux au plus tard : fin du mois de novembre 2020

Adresse des travaux : n°16 & 18 de la Rue Jean Moulin, et n°45 de la Rue du Général Leclerc  
28330 La Bazoche Gouet

## **4. DOSSIER DE CONSULTATION**

### **4.1 CONTENU DU DOSSIER**

Le dossier de consultation comprend les documents suivants ;

#### **Agence d'Architecture MP, SARL Marchand Pitois :**

Règlement de consultation

CCAP

CCTP

Le carnet de plans en phase DCE daté du 28/07/2020

#### **Agence d'Audidat, Diagnostics immobiliers :**

Rapport de repérage Plomb avant travaux des bâtiments du n°18, Rue Jean Moulin, du 10/06/2020

Rapport de repérage Plomb avant travaux des bâtiments du n°16, Rue Jean Moulin, du 10/06/2020

Rapport de repérage Plomb avant travaux des bâtiments du n°45, Av. Général Leclerc, du 10/06/2020

Rapport de repérage l'amiante avant démolition des bâtiments du 18, Rue Jean Moulin, du 10/06/2020

Rapport de repérage l'amiante avant démolition des bâtiments du 16, Rue Jean Moulin, du 10/06/2020

Rapport de repérage de l'amiante avant travaux des bâtiments du 45, Av. du Général Leclerc, du 10/06/2020

### **4.2 MISE A DISPOSITION DU DOSSIER**

#### **Mise à disposition du dossier de consultation en totalité par voie électronique :**

Conformément à l'article 39 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.amf28.org/labazochequet>

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat doit renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique.

### **4.3 MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **4. DOSSIER DE CANDIDATURE ET OFFRE**

Le marché sera conclu soit avec un prestataire unique, soit avec des prestataires groupés solidaires.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché (prestataire unique ou prestataires groupés).

La nature du groupement est précisée dans l'acte d'engagement.

Le contenu des candidatures est détaillé dans le CCAP. Il s'agit pour le candidat de démontrer les moyens techniques, les moyens humains et les spécialités et compétences, et les capacités économiques et financières qu'il mettra en œuvre pour réaliser la prestation.

Certains éléments de l'offre seront rendus contractuels, les pièces contractuelles figurent dans le CCAP.

Le contenu de l'offre à remettre par le candidat comportera à minima les pièces suivantes :

- **Un devis détaillé, compris variantes obligatoires éventuelles**

- **Acte d'engagement daté et signé**

- **Mémoire technique** avec note méthodologique propre à l'opération, permettant d'apprécier la capacité des candidats de comportant :

- Organigramme des moyens humains (effectifs, qualifications, fonctions) affectés au chantier, et non les moyens généraux de l'entreprise.
- Moyens matériels Liste des principales fournitures ainsi que les références des fournisseurs.
- Approche technique du dossier compris la gestion environnementale du chantier Dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter en faveur de la protection de l'environnement, tel que la gestion des déchets/déblais
- Organisation et sécurité du chantier, principales mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier tant à l'égard du personnel que du public.
- Références des travaux similaires : liste faisant apparaître le montant des travaux et maître d'Ouvrage.

- tous les documents relatifs à un sous-traitant

## **5. REMISE ET JUGEMENT DES OFFRES**

Le marché sera attribué à l'offre la moins- disante.

L'offre sera remise en français : tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, factures ou modes d'emploi doivent être rédigés en français. L'unité monétaire utilisée sera l'€uro.

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Les candidats sont censés connaître les lieux d'implantation et leurs contraintes.

**Une visite du site est obligatoire** : se reporter au chapitre 6 du présent document.

Avant de remettre son offre, l'entreprise aura fait, le cas échéant, toutes les réserves qu'elle aura jugées utiles. Il ne sera dû aucune plus-value pour manque de connaissance des travaux nécessaires au parfait achèvement, ainsi qu'en particulier, tous les problèmes d'accès, de branchement, d'alimentation d'eau, électricité, etc...

### **5.1. MODALITES DE REMISE DES OFFRES**

Offre dématérialisée conformément à l'Avis d'Appel Public à la Concurrence.

### **5.2. NEGOCIATIONS – RECOURS**

#### **Négociations**

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant remis les trois meilleures offres, sans être tenu, s'il décide effectivement de négocier, d'en informer l'ensemble des candidats.

## Recours

Les candidats pourront porter réclamations pour recours au tribunal administrative d'ORLEANS

☒ 28 Rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS CEDEX 1 - ☎ 02 38 77 59 00 ✉ [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

## 6. VISITE DU SITE

Les parcelles des lieux de travaux ne sont pas libres d'accès.

Une visite obligatoire des deux sites se déroulera le lundi 31 août les conditions suivantes :

- 16h00, n°16 et 18 de la Rue Jean Moulin
- 17h00 à 18h00, n°45 Avenue du Général Leclerc

Cette visite sera dirigée par Cyril Lecossier de l'agence d'Architecture Marchand Pitois.

## 7. DATE DE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres des candidats devront est parvenues sur la plate-forme du site internet [www.amf28.org/labazochequet](http://www.amf28.org/labazochequet), **au plus tard le jeudi 3 septembre 2020, avant 17h00.**

Il est recommandé aux candidats de transmettre leur offre largement avant la date et heure limite car un pli en cours de transmission au moment du passage de l'heure limite aurait pour conséquence de rendre le pli considéré hors délai donc refusé. En effet, seule l'heure de l'arrivée finale de tous les documents est prise en compte.

## 8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront poser leurs questions via la plate-forme.